

Le groupe SAUR annonce 132 suppressions de postes

C'est lors du Comité Central d'Entreprise du 14 décembre dernier que l'annonce a été faite. Le groupe SAUR, numéro trois français de la gestion de l'eau va supprimer 132 postes, équivalent temps plein (ETP). Si la direction n'envisage aucun plan de licenciement collectif à ce stade, la nouvelle a fait l'effet d'une douche froide auprès des partenaires sociaux à la veille d'une année 2018 qui s'annonce cruciale pour l'avenir du groupe.

132 suppressions de postes

Ces 132 suppressions d'ETP sont des non renouvellements de postes, liés à des départs en retraite, des démissions et des fins de contrat à durée déterminée. Toutefois, les syndicats estiment que cette troisième réorganisation en 5 ans conduira nécessairement à une détérioration des conditions de travail des salariés qui restent en poste.

Pour Georges Dold, délégué CFTC s'exprimant au nom de l'intersyndicale CFTC - CGT - CFDT - CFE CGC, « on supprime des postes mais les périmètres de travail restent les mêmes et les charges sont en perpétuelle croissance. On est en période de négociation salariale mais non seulement la direction nous a fait comprendre que l'on n'aurait rien, comme c'est le cas depuis déjà 4 ans, mais en plus elle annonce ces suppressions de postes. C'est la goutte qui fait déborder le vase ».

De son côté, la direction explique que cette décision est motivée par le souci d'améliorer la performance de l'entreprise et la qualité du service rendu aux clients.

Echéances financières en 2018

Les syndicats estiment de leur côté que ces suppressions sont nécessairement liées aux échéances financières qui attendent le groupe d'ici fin 2018. SAUR doit en effet régler cette année le refinancement de sa dette et un potentiel changement au niveau de ses actionnaires de référence.

« Le groupe vient de mandater 3 banques (Morgan Stanley, Natixis et BNP Paribas) pour l'accompagner en vue des évolutions de sa structure financière et de son actionnariat. Il s'agit d'habiller la mariée » poursuit le délégué CFTC, « et encore une fois, la variable d'ajustement, ce sont les salariés ! ».

Un avis que réfute la direction selon laquelle les suppressions de postes « sont sans lien avec l'éventuelle évolution du capital de SAUR ».

Dépenses et méthode

Les critiques des syndicats pointent également des dépenses d'audit et de conseil d'environ 11 millions d'euros depuis 2016 dont 5 millions prévus pour la seule année 2018. La direction affirme que ces dépenses sont en ligne avec les pratiques d'entreprises de même taille.

Philippe Raquidel, délégué syndical CFE-CGC, se dit « conscient des contraintes du marché qui obligent l'entreprise à évoluer mais c'est la méthode qui heurte. Nous comprenons que le groupe

cherche des gains de productivité mais ces suppressions de postes nécessitent des discussions en amont, un accompagnement, il faut mener une réflexion commune sans dégradation des conditions de travail des salariés restant en poste, que l'on s'entende sur la méthode et que l'on puisse continuer à travailler dans des conditions convenables. »

Des attentes qui, à n'en pas douter, seront au coeur des prochaines discussions entre la direction et les partenaires sociaux du groupe.

Crédits photo: Saur